



# FLASH INFO CFDT CSEE Fonctions

## Support et Finance du 24 février 2022

**Le site de votre CSEE a été rénové pour vous permettre d'accéder à vos prestations dans un environnement simplifié, pour un confort d'utilisation optimisé.**

**Pack Culture Vacances** : profitez-en dès aujourd'hui. Pour cela rien de plus simple : validez votre QF dans la page « mon espace/ mon compte salarié » sur le site du CSEE FSF.

Les remboursements sur factures pour le sport, la culture et les vacances, sont possibles durant toute l'année 2022.

**Chèques vacances** : une première session de commande sera ouverte à compter du 1er mars 2022.

CESU : les commandes sont également ouvertes. Elles peuvent se faire de façon bimensuelle (tous les quinze jours).

**Arbre de Noël** : vos élus du CSEE FSF ont choisi le spectacle de fin d'année pour l'Île de France et les départements limitrophes « La fête foraine de Noël » se tiendra le samedi 10 décembre 2022 à 13h15 au Parc floral de Paris Vincennes (75012).

Pour la province, une adhésion au spectacle organisé par chaque DO territoriale sera privilégiée. A défaut, comme nous le proposons déjà depuis plusieurs années, un remboursement sur facture d'un montant de 20 € sera mis en place.

**La médiathèque Bridge a fait peau neuve** : venez découvrir les « trésors » de notre médiathèque.

Elle vous attend dans un nouvel agencement situé à proximité des bureaux du CSEE, au 1er étage du bâtiment Bridge.

## **Pour profiter de vos ASC, deux règles simples :**

- validez votre QF 2022 au plus tôt. En deux clics, c'est fait.
- n'attendez pas la fin de l'année pour bénéficier de vos ASC 2022, vos droits ne sont pas reportables l'année suivante et s'arrêtent le 31 décembre de chaque année.

*(plus d'informations dans documents)*



**Cfdt:** MAINTENANT POUR VOUS **FLASH INFO CFDT**  
**CSEE Fonctions Support et Finance**  
du 24 février 2022

**ASC**

Le site de votre CSEE a été révisé pour vous permettre d'accéder à vos prestations dans un environnement simplifié, pour un confort d'utilisation optimisé.

**Peak Culture Vacances :** profitez-en dès aujourd'hui. Pour cela rien de plus simple : **validez votre QF** dans la page « mon espace » mon compte salarié » sur le site du CSEE FSEF.

Les remboursements sur factures pour la sport, la culture et les vacances, sont possibles durant toute l'année 2022.

**Chèques vacances :** une première session de commande sera ouverte à compter du 1<sup>er</sup> mars 2022.

**CSEF :** les commandes sont également ouvertes. Elles peuvent se faire de façon bi-mensuelle (tous les quinze jours).

**Arbre de Noël :** vos élus du CSEE FSEF ont choisi le spectacle de fin d'année pour l'Île de France et les départements limitrophes « La fête foraine de Noël » se tiendra le samedi 30 décembre 2022 à 19h15 au Parc Floral de Paris Vincennes (75012).

**Pour la province, une adhésion au spectacle organisé par chaque DO territoriale sera privilégiée.** A défaut, comme avec les propositions déjà depuis plusieurs années, un remboursement sur facture d'un montant de 20 € sera versé au place.

**Le médiateur Bridge a fait peau neuve :** venez découvrir les « missions » de notre médiateur.

Elle vous attend dans un nouvel agencement situé à proximité des bureaux du CSEE, au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment Bridge.

**Pour profiter de vos ASC, deux règles simples :**

- validez votre QF 2022 au plus tôt. En deux clics, c'est fait.
- n'attendez pas la fin de l'année pour bénéficier de vos ASC 2022, vos droits ne sont pas reportables l'année suivante et s'arrêtent le 31 décembre de chaque année.

**Consultation sur le projet d'évolution de l'organisation de la Direction Juridique**

**Introduction :**

Ce projet a pour objectif d'adapter l'organisation de la Direction Juridique Orange à celle de Orange (transformation en comité d'Orange Conseil, création d'Orange Concurrence et de Totem, renforcement des activités RSE, etc.) et d'être en phase avec le plan stratégique Europe 2025.

Une direction juridique RSE (DU RSE-OCOS) va être créée. La direction juridique Innovation, Technologies, Marques et Propriété Intellectuelle (DU IMPTI) sera rattachée à l'actuelle Direction Concurrence et Normative Médias (DU CNM). La direction juridique W20 suivra l'actuelle d'Orange Concurrence pour la partie opérationnelle et la relation avec Orange SA et Orange Concurrence. L'organisation de la Direction Juridique Concurrence et Régulation Télécom (DU CRT) sera adaptée à la transformation de l'activité d'Orange, pour couvrir le soutien au marché de détail à l'ensemble des problématiques de la France, et renforcer le soutien réglementaire à l'ensemble de Orange.

Les élus CFDT ont donné un avis favorable à ce projet, après avoir évalué les impacts de cette organisation (concentration du dossier, échanges avec les salariés et la CSST du Secrétariat Général).

## Documents

[FLASH INFO CFDT CSEE Fonctions Support et Finance du 24 février 2022](#)